

## Monsieur le Président, Permettez moi de présenter les félicitations de la délégation consolaise à 12 acres 1

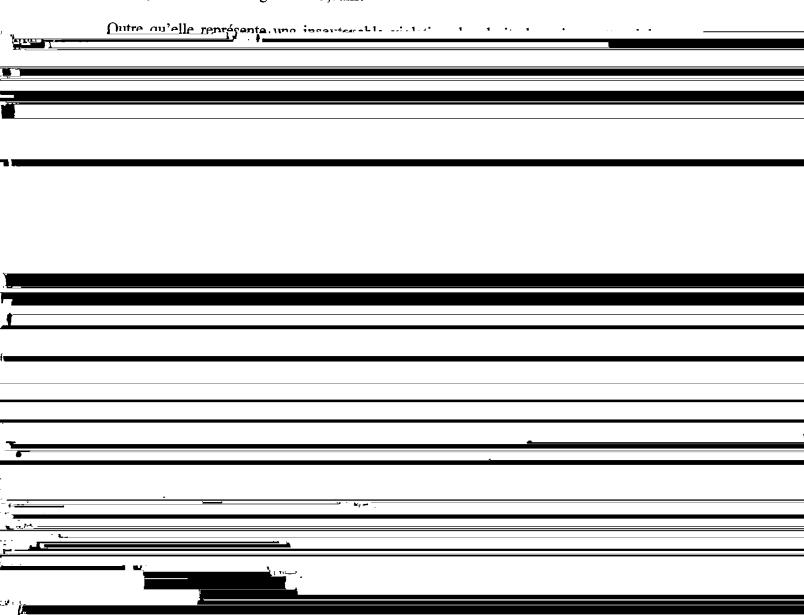
## Monsieur le Président,

Le phénomène des violences sexuelles mondialement reconnu mobilise la communauté internationale depuis plusieurs décennies.

En effet les différentes études réalisées ces dernières années prouvent à suffisance qu' aucun pays n'est à l'abri de ce phénomène en tant de paix comme en temps de guerre ; le Congo y compris.

Le rapport de l'Observatoire de violences au Congo de décembre 2005 à juin 2006 fait remarquer que les victimes de violences sexuelles sont essentiellement de sexe féminin (99,1%) et qu'un grand nombre de victimes particulièrement des viols est constitué de préadolescentes et d'adolescentes ; 10-14 ans (20,3%) et 15-19 ans (25,0%).

Plus de la moitié d'entre elles (58,2%) se trouvent dans les tranches d'âge de 5 à 19 ans, en moyenne elles sont âgées de 13,7ans.



Dans le cadre de la lutte contre la mortalité maternelle dont le taux au Congo est aujourd'hui de 781 décès pour 100.000 naissances vivantes, une feuille de route a été élaborée.Les fistules obstétricales ont fait l'objet en 2005 et 2006 de deux enquêtes (qualitative et quantitative) pour mieux cerner le phénomène.

